

CENTRE AFRICAIN D'ETUDES
SUPERIEURES EN GESTION

CESAG

DAF

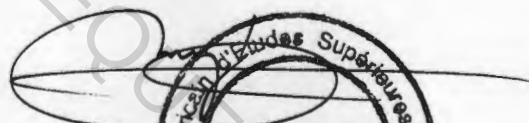
13741

Dakar, le 3 MARS 1997

1) NOTE DE SERVICE N° - 003

Il est porté à la connaissance du personnel , des prestataires et des visiteurs que pour des raisons organisationnelles au niveau du Département Administratif et Financier, l'accès à la Comptabilité est interdite à toute personne étrangère, sauf pour des raisons de service.

La présente note prendra effet à compter de sa date de signature.


Lansina BAKARY
Directeur Général CESAG

